
Projet de renaturation du marais de Tasdon, marais côtier urbain de Charente-Maritime

Éric Pesme*^{†1}, Helene Rouquette*¹, Lauriane Bergeon², Mireia Kohler², Thomas Lacoue-Labarthe², Nicolas Becu², Christine Dupuy², and Elodie Réveillac²

¹Ville de La Rochelle – Ville de Rochelle – France

²UMR 7266 Littoral Environnement et Sociétés (LIENSs) – CNRS - La Rochelle Université – France

Résumé

Les marais côtiers sont des zones humides à forte productivité biologique à l'origine de nombreux services écosystémiques. Il est devenu important de s'intéresser à la compréhension et au devenir de ces écosystèmes face aux pressions anthropiques et environnementales. C'est pourquoi la ville de La Rochelle a pour ambition de renaturer le marais de Tasdon dans le but de le protéger et le valoriser. Cet écosystème se déploie sur 124 hectares, dont 82 en Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Ce marais urbain, situé au coeur de La Rochelle, a été autrefois exploité pour son sel, puis a été déconnecté de la mer par éclusage pour devenir un marais d'eau douce depuis 1962. Avec le temps, la vision du marais a évolué et a conduit ses gestionnaires à le renaturer à travers, notamment, la reconnexion d'une partie du marais à la mer. Cette renaturation vise d'une part à éviter l'assèchement d'une partie des marais et à recréer une zone tampon contre les inondations et la submersion marine grâce à la reconnexion à la mer et à une recalibration du cours d'eau de la Moulinette. D'autre part, ces modifications topographiques ont pour but de préserver la biodiversité du marais, et donc son identité patrimoniale, en réaménageant notamment des nichoirs pour les oiseaux migrateurs. De plus, ces restructurations permettront la valorisation de l'attractivité du marais de Tasdon comme espace de loisirs et de redécouverte d'un milieu naturel en ville. Les travaux ont eu lieu en 2020 et les modalités de reconnexion à la mer sont en phase d'ajustement.

Mots-Clés: renaturation, patrimoine, biodiversité, marais cotier urbain

*Intervenant

[†]Auteur correspondant: pesme@ville-larochelle.fr